

## **9<sup>ème</sup> édition du baromètre ARTISANTE**

### **Des chefs d'entreprise qui font état d'un épanouissement significatif mais qui ressortent fragilisés par 3 années de crises inédites**

L'année 2022 a été marquée par une érosion de l'activité pour les artisans du BTP et du Paysage. Les prévisions d'activité et le contexte socio-économique ne sont pas sans conséquence sur l'état de santé de ces chefs d'entreprise. La CAPEB révèle aujourd'hui les résultats de la 9<sup>ème</sup> édition de son baromètre ARTISANTE réalisé par l'IRIS-ST (institut de recherche et d'innovation sur la santé et la sécurité au travail) en partenariat avec la CNATP (Chambre nationale de l'artisanat des travaux publics et du paysage) réalisé auprès de 2 224 chefs d'entreprises. Rythme de travail, charge de travail, moral, perception de l'activité, gestion des difficultés rencontrées, le baromètre ARTISANTE présente une photographie annuelle complète de l'état de santé des chefs d'entreprises des secteurs du BTP et du Paysage.

#### **Un rythme de travail intense qui s'accroît chez les artisans travaillant seul**

L'année 2022 est marquée par l'intensité du rythme de travail des dirigeants d'entreprise artisanale. Toutefois l'écart se creuse entre ceux qui emploient des salariés et ceux qui n'en n'ont pas. Ainsi en 2022, 23% des chefs d'entreprise travaillant seuls cumulent plus de 60 heures par semaine contre 37 % de ceux employant 11 à 15 salariés. En 2021, ils n'étaient que 14% des artisans travaillant seul à déclarer effectuer plus de 60 heures par semaine.

#### **Un optimisme en baisse**

Fait symptomatique de l'année 2022, l'optimisme des répondants est en baisse de 16 points par rapport à 2021, alors qu'ils sont 56% à déclarer que leur activité a progressé en 2022. Le baromètre atteste donc de la capacité d'adaptation qui caractérise les entreprises artisanales. Ces dernières ont su préserver leur activité après avoir essuyé trois années de forts aléas économiques aux conséquences notables sur la gestion des entreprises. Mais, leur moral en a pâti, les chefs d'entreprises exprimant, au travers de cette enquête, des fortes inquiétudes concernant leur activité dans un avenir proche.

#### **Des dirigeants en prise avec une charge administrative de plus en plus importante**

Le baromètre met en exergue une progression du poids de la charge administrative sur le temps de travail du dirigeant. 42% des répondants ont indiqué que la gestion administrative qui leur incombe représente entre 25% et 75% de leur charge de travail, soit une hausse de 4 points par rapport à 2021. On constate une augmentation significative du poids que représente cette charge administrative sur le temps de travail

dès lors que l'entreprise compte plus de 5 salariés.

Cette surcharge administrative a nécessairement des conséquences sur la capacité des chefs d'entreprise à trouver un équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Rythme de travail soutenu, travail durant les jours de repos (*1 artisan sur 2 travaille le week-end*), consultation de leurs mails quotidiennement durant leur congé (58%), difficulté à prendre des congés pour les artisans travaillant seuls (45% déclarent avoir pris au maximum 2 semaines de congés), 83% d'entre eux ont le sentiment que leur vie professionnelle empiète sur leur vie personnelle.

### **Un épuisement professionnel plus souvent exprimé**

Lorsque l'activité, l'investissement personnel, le stress, la charge mentale sont trop élevés, que le travail devient une contrainte et que les résultats espérés ne sont pas au rendez-vous, l'épuisement émotionnel et physique guette. 35% des artisans déclarent ainsi avoir rencontré des difficultés psychiques au cours de l'année mais 56% l'ont évoqué à quelqu'un. Ils sont 55% à indiquer savoir vers qui se tourner si la pérennité de leur entreprise était menacée. *« Cette augmentation du nombre de chefs d'entreprise qui savent trouver de l'aide à la CAPEB est encourageante et doit nous conduire à continuer nos actions de sensibilisation et d'accompagnement pour qu'ils ne se soient jamais seuls et leur permettre de trouver des solutions le plus en amont possible »* en conclut Jean-Christophe Repon.

### **Un épanouissement toujours au rendez-vous**

Malgré les inquiétudes dont font état les chefs d'entreprise, et la situation d'incertitude économique à laquelle ils sont confrontés, ils sont 71% à se déclarer épanouis dans leur rôle de chef d'entreprise et 82% dans leur métier. Preuve en est que les métiers de l'artisanat du bâtiment et du paysage sont avant tout des métiers passion qui s'appuient sur des valeurs suffisamment fortes pour permettre aux chefs d'entreprises d'affronter les difficultés auxquelles ils sont confrontés.

---

### **Points de vue**

Jean-Christophe Repon président de la CAPEB : *« Le bilan que dresse cette étude est riche d'enseignements et valide ce que nous affirmons et portons au travers de nos 15 propositions pour dynamiser le marché de la rénovation énergétique. Les entreprises artisanales de notre pays sont sa richesse et sa source de développement économique. Il faut en prendre soin. Il faut impérativement alléger leurs contraintes, en particulier administratives. Au regard du rôle qu'elles ont à jouer dans notre capacité à répondre à tous les défis : écologiques, numériques, sociaux que nous devons relever, nous devons leur donner les moyens d'exercer sereinement leur métier »*.

Françoise Despret, Présidente de la CNATP : *« Nos points conjonctures indiquent toujours une situation complexe notamment côté trésorerie. Si nos carnets de commande restent contenus malgré des ventes de logements neufs qui continuent de plonger et par*

*conséquent leurs mises en chantier, selon la dernière note de conjoncture des Notaires de France, le marché immobilier qui engendre pour nous des travaux de rénovation et d'embellissement semble connaître une certaine contraction. « Incertitude » était sans doute en janvier le mot par lequel nous pouvions qualifier l'année 2023. Nous en sommes toujours au même point... Cette situation est stressante et les chefs d'entreprises doivent être résolument confiants afin d'avancer sereinement ».*

## **Méthodologie**

*Le baromètre ARTISANTE a pour objectif de recueillir au moyen d'une questionnaire des données permettant d'analyser et de suivre les conditions de travail et la santé de chefs d'entreprises du BTP et du Paysage. Le questionnaire en ligne a été réalisé sur la période décembre 2022 – janvier 2023 auprès de 2224 chefs d'entreprises de à 19 salariés.*

## **[Résultats détaillés du baromètre disponibles ici](#)**

### **À propos de la CAPEB**

La Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB), organisation patronale représentative de l'ensemble des entreprises du bâtiment est l'organisation patronale majoritaire dans l'artisanat du Bâtiment (c'est-à-dire les entreprises inscrites au répertoire des métiers qui emploient ou non des salariés). La CAPEB est la première organisation professionnelle de France en nombre d'adhérents (61 000 entreprises à ce jour).

Les entreprises employant jusqu'à 10 salariés représentent :

- 621 803 entreprises, soit 97 % des entreprises du bâtiment, dont 457 650 entreprises travaillant sans salarié (incluant 200 386 en micro-entreprises) et 164 153 entreprises employant entre 1 et 10 salariés
- -518 599 salariés, soit 47 % des salariés du bâtiment
- -60 000 apprentis formés dans le bâtiment
- Presque la moitié du chiffre d'affaires du bâtiment (46 %)

### **A propos de la CNATP**

Créée en 1993, la Chambre nationale de l'artisanat des Travaux publics et du Paysage (CNATP) défend les intérêts et promeut les entreprises artisanales des Travaux publics et du Paysage. Ces deux métiers regroupent plus de 20 activités. ([www.cnatp.org](http://www.cnatp.org)). On compte :

- 61179 entreprises de Travaux publics et de Paysage. 92,6 % de ces entreprises sont artisanales (moins de 20 salariés).
- 31663 entreprises sont Travaux publics soit 91,74 % du secteur,
- 25690 entreprises sont Paysagistes soit 96,34 %.
- Les effectifs salariés des entreprises de Travaux publics de moins de 20 salariés sont de 76077.

### **A propos de l'IRIS-ST**

L'IRIS-ST (Institut de Recherche et d'Innovation en Santé et en Sécurité au Travail) créé en 2007 par la CAPEB et la CNATP, se consacre intégralement aux questions de prévention des risques dans l'artisanat du bâtiment. Grâce à sa connaissance du monde artisanal, l'IRIS-ST développe et met à disposition des artisans des solutions et des outils adaptés, en privilégiant une approche métier. Accompagner, informer, rechercher des équipements innovants, créer des outils ou encore mener des études ciblées sont autant d'actions réalisées par IRIS-ST, en partenariat avec de nombreux acteurs du secteur. L'IRIS-ST s'attache ainsi à apporter des réponses claires et opérationnelles aux artisans pour maîtriser les risques auxquels ils sont exposés.

## **Contacts presse**

Agence Edifice

Alexandre Boisseau de Mellanville 06 50 71 45 42 - [alexandre@edifice-communication.com](mailto:alexandre@edifice-communication.com)

Amine Moussaoui – 06 99 81 59 04 – [amine@edifice-communication.com](mailto:amine@edifice-communication.com)